



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle

Le Canton de Vaud consacrera 325'000 francs à l'aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle durant la saison 2014-2015 au travers d'aides ponctuelles et de trois subventions de durée déterminée.

Dix projets de création chorégraphique indépendante et professionnelle, remplissant les critères, ont été déposés pour la saison 2014-2015. Dans sa séance du 5 mars 2014, le Conseil d'Etat a confirmé les choix de la Commission. Ces soutiens, pour des montants compris entre 10'000 et 60'000 francs, permettront aux compagnies retenues de réaliser leurs créations dans de bonnes conditions. Le choix de la Commission s'est porté sur des chorégraphes ayant déjà à leur actif plusieurs productions confirmées et sur de jeunes chorégraphes prometteurs développant une démarche originale.

Les subventions ponctuelles pour la saison 2014-2015 ont été attribuées comme suit :

- 60'000 francs à la Compagnie Nuna, pour monter la création Perfect Match, chorégraphie de YoungSoon Cho Jaquet;
- 30'000 francs à la Compagnie Prototype Status, pour monter la création NU(L), chorégraphie de Jasmine Morand;
- 25'000 francs à la Compagnie Fabienne Berger, pour monter la création Les arbres pleurent-ils aussi ?, chorégraphie de Fabienne Berger ;
- 20'000 francs à l'Association Arts mouvementés pour monter la création L'Union, chorégraphie de Yasmine Hugonnet ;
- 10'000 francs à la Compagnie Zoodanse pour monter la création Recyclage et autres petites philosophies suspectes », chorégraphie de Katy Hernan et Adrien Rupp.

Le Conseil d'Etat a décidé d'allouer en 2014 les montants des deux conventions de subvention de durée déterminée pour les années 2012-2014 d'un montant annuel de 60'000 francs en faveur des compagnies Nicole Seiler et Utilité Publique. Une nouvelle convention de durée déterminée d'un montant de 60'000 francs a été attribuée à la

Compagnie Delgado Fuchs pour la période 2014-2016, saluant ainsi l'originalité et la qualité de leur travail ainsi que leur capacité à intéresser les programmeurs étrangers.

A relever également que les Compagnies Nicole Seiler et Philippe Saire ainsi que la Compagnie Linga - ces deux dernières disposant d'une aide régulière inscrite au budget - sont également au bénéfice d'une convention conjointe de soutien avec la Fondation Pro Helvetia et les villes sièges des compagnies qui sont Lausanne et Pully.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mars 2014

DFJC, Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise du théâtre, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 ; Nicolas Gyger, adjoint, Service des affaires culturelles, 021 316 07 44